

le 14 novembre 2016

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016**

**2016 DAE 140** Subvention (14.700 euros) à l'association des commerçants du quartier Ordener pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2015 (18e).

**Mme Olivia POLSKI, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 octobre 2016, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association des commerçants du quartier Ordener (18e) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2015 ;

Vu l'avis du conseil du 18e arrondissement, en date du 17 octobre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Madame Olivia POLSKI, au nom de la 1re commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 14.700 euros est attribuée à l'association des commerçants du quartier Ordener située 135, rue Ordener (18e) (116762 - 2016-06647) pour la mise en place d'illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2015. Cette subvention a été arrêtée sur la base de dépenses prévisionnelles évaluées à 61.619 euros.

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 14.700 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2016 de la Ville de Paris chapitre 65, rubrique 94, nature 6574, ligne VF55004, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**